

Pays : France

Commission : Économie et finances

Problématique : Vers un protectionnisme européen ? Faut-il protéger le marché européen de la concurrence internationale pour faire face aux conséquences de la crise du COVID-19?

La France est un État transcontinental dont le territoire métropolitain est en Europe. Le gouvernement actuel en France est dirigé par Jean Castex et le président est Emmanuel Macron. Le gouvernement français est de centre droit. La France est la sixième puissance économique mondiale et la deuxième européenne. L'économie française est essentiellement basée sur le secteur des services, celui-ci représente 78,7% du PIB (2017).

La délégation de la France est consciente qu'il existe un grand nombre d'arguments en faveur et contre une mise en place de mesures protectionnistes en Europe. Avec la situation actuelle, nos économies se sont énormément fragilisées, il faut qu'on les stabilise et qu'on se protège des grands blocs tels que les États Unis et Chine qui n'hésitent pas depuis quelques années à mettre des barrières protectionnistes. Les États-Unis sous l'administration de Trump ont pratiqué une stratégie commerciale protectionniste. En 2018 les États Unis ont imposé une surtaxe sur l'acier et l'aluminium venant d'Europe avec une valeur totale de 6.4 milliards d'euros d'exportation européenne. L'Union européenne a ensuite mis en place des taxes douanières pour les produits venant des États-Unis de 2,8 milliards d'euros en particulier sur les jeans, le whisky Bourbon et les motos Harley Davidson. Rien ne permet d'être certain que le nouveau Président Joe Biden reviendra sur cette politique protectionniste. L'Europe est néanmoins encore gagnante face aux États Unis, elle exporte beaucoup plus qu'elle n'importe, par exemple en 2017 l'excédent commercial était supérieur à 100 milliards d'euros. À l'inverse, notre balance commerciale avec la Chine est déficitaire, avec en 2017, plus de 150 milliards d'euros de déficit. De plus, il est beaucoup plus facile pour les Chinois d'investir en Europe que pour les Européens d'investir en Chine, le résultat est qu'en 2016 35 milliards d'euros ont été insufflés par les Chinois dans l'économie européenne contre seulement 8 milliards d'euros par les Européens en Chine. Jean Luc Demarty directeur général du commerce à la commission européenne considère qu'il n'est pas normal qu'il y ait autant de barrières à l'entrée de la Chine pour les investissements étrangers, notamment européens. Des accords sont en train d'être mis en place, Pékin a d'ailleurs levé les barrières pour le lait et le bœuf français, il faut cependant continuer à suivre les mesures chinoises et se préparer à y faire face. La France est favorable à la mise en place de mesures protectionnistes pour faire face aux principaux concurrents de l'Europe: les États-Unis et la Chine entre autres.

Selon le MEMO/08/580 de la commission européenne, on estime que les obstacles au commerce en Chine coûtent chaque année 21 milliards d'euros aux entreprises de l'Union en termes de ventes non réalisées. Le vol des droits de propriété intellectuelle (DPI) demeure un problème majeur pour les entreprises européennes en Chine. Presque 60 % de la totalité des biens contrefaits saisis aux frontières européennes en 2006 provenaient de la Chine. Nous devons prioriser les produits venant de l'UE pour protéger les droits à la propriété et ainsi protéger nos entreprises.

La France veut protéger les entreprises européennes les plus importantes, dont nombreuses font parties du CAC 40 français. Ces entreprises sont, bien que petites en les comparant aux GAFAM, en fait très importantes en Europe, en les additionnant on retrouve l'équivalent d'entreprises comme Microsoft par exemple (dans le cas du CAC 40 français). Avec la crise de la Covid, ces entreprises peuvent paraître faibles. Ce sont donc des proies tentantes pour des prédateurs étrangers non européens qui pourraient racheter à bas prix nos savoir-faire, nos technologies, etc., d'où la volonté de la France de mieux protéger ce patrimoine économique. Pour y faire face, la France invite tous les pays membres à s'immiscer dans la vie des entreprises stratégiques de leur pays, et contrôler quelles entreprises étrangères non européennes prennent quelle part de l'entreprise qu'ils acquièrent. Il y a

bien évidemment des inconvénients à cette pratique, le principal est que les pays étrangers vont se protéger eux aussi, et limiter notre accès à leurs entreprises. La France était en 2019 le pays européen le plus attractif pour les investissements étrangers et ceci a beaucoup aidé son PIB. Les investissements d'entreprises non européennes peuvent être très positifs, mais il faut aujourd'hui se protéger de l'extérieur pour faire face à la crise. La France propose que les investissements provenant de l'extérieur de l'UE ne puissent dépasser 15% de l'actionnariat sauf accord du pays.

La France pense que l'Europe doit adopter une stratégie qui ressemble à celle des Etats Unis, et prôner l'Union Européenne d'abord. Celle-ci serait bien évidemment moins agressive que notre concurrent américain, car l'économie européenne est beaucoup plus dépendante de l'étranger. La France pense qu'il faut que les pays européens protègent leurs économie des conséquences de la crises du Covid- 19 et la meilleure façon de le faire est d'instaurer des mesures protectionnistes dans les secteurs qui en ont besoin, et se protéger des blocs de la Chine et des Etats Unis et de leurs mesures protectionnistes et qui nous empêche d'investir autant qu'ils investissent. L'UE est forte et tiendra le choc face à cette crise en se protégeant de la bonne façon. La France seule n'aura pas le poids nécessaire et c'est l'ensemble de l'UE qui doit prendre ses responsabilités en revenant sur son attitude généralement hostile au protectionnisme. Le couple franco-allemand devra être un moteur dans cette prise de décision.